

■ **Felix Glutz**, à Montreux, CH-550-1043387-1, en faillite, relations publiques et communication (FOSC du 21.10.2005, p. 13). La procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 8896 du 10.08.2006
(03509812 / CH-550.1.043.387-1)